

---

Finesse Plus va rencontrer la DGAC



Finesse plus va rencontrer en

janvier 2017 la Mission Aviation Légère Générale et Hélicoptères ([MALGH](#)) de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), la date est fixée.

Cette direction de la DGAC interviendra dans la rédaction des décrets d'application de la loi [2016-1428](#) dite « Loi Drones ».

Nous défendons notre souhait de continuer à pratiquer notre loisir sans contraintes supplémentaires autres que de respecter la sécurité et la circulation aérienne.

Merci pour votre soutien,  
Le bureau Finesse Plus  
le 15 décembre 2016